

FORMATION MANIPULATION D'EXTINCTEURS



MANIPULATION D'EXTINCTEURS

*Jeanne
d'Arc*

Obligations réglementaires :

Article L4121-1 du code du travail : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Article contractuel, règle APSAD (Contrat assurance).

Règle R6 Chapitre 3.3 Service de sécurité interne.

Les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation annuelle, à la fois théorique et pratique, sur la prévention (évacuation) et la lutte contre l'incendie.

Programme de la formation sécurité incendie à la manipulation des extincteurs :

Partie théorique :

Sensibilisation du feu :

- Les risques de départ de feu et les différentes causes.
- Le triangle du feu.
- Les modes de propagation (conduction, convection, projection, rayonnement).
- Les conséquences du feu et l'impact financier pour l'entreprise.
- Les moyens et procédés d'extinction.
- Les extincteurs :
- Les consignes de sécurité liées à l'utilisation.
- Les types d'extincteurs.
- Les classes de feu.
- L'organisation interne :
- Les consignes de sécurité.
- Processus d'intervention.
- Assurer sa sécurité et celle des autres.
- Protéger les locaux et limiter les pertes financières ou matérielles.
- Alerter les secours.

Partie pratique :

- Exercices pratiques sur feu réel ou simulateur de fumée avec l'emploi de tous les extincteurs par chaque stagiaire sur différents scénarios.

Questions pratiques :

Nombre de stagiaires :

15 stagiaires maximum.

Lieu de la formation :

En INTRA - dans vos locaux.

Durée de la formation : 3 h 30.

Public concerné :

L'ensemble du personnel de la structure.

Prérequis : Aucun.

Compétences du formateur :

Formateur incendie et en prévention des risques.

Tarif :

Devis sur demande.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

CFA / CFC Jeanne d'Arc

Site Coty

1, Place Germaine Coty

76620 Le Havre

www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr

Frédérique DIOT

Adjointe de Direction

02 35 54 65 80

Fredericke.diot@lyceejdarc.org

**Vous êtes en situation
de handicap ?**

Contactez-nous, nous étudierons les modalités d'intégration et de formation.